



Formulaire de demande de certificat d'autorisation

Démolition

1. Renseignements sur l'identité du demandeur			
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :			
Nom de famille (lettres moulées) :		Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :			
Ville :		Province :	Code postal :
Téléphone :	Poste :	Courriel :	

*N.B. Le requérant est la seule personne-ressource qui recevra les communications liées à la demande.

2. Renseignements sur l'identité du propriétaire de l'immeuble (si différent du requérant)			
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :			
Nom de famille (lettres moulées) :		Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :			
Ville :		Province :	
Téléphone :	Poste :	Courriel :	

3. Renseignements sur l'identité de l'entrepreneur (si différent du requérant)			
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :	N° RBQ :	N° NEQ :	
Nom de famille (lettres moulées) :		Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :			
Ville :		Province :	
Téléphone :	Poste :	Courriel :	

4. Localisation des travaux	
Adresse :	
Numéro de lot (X XXX XXX) :	Numéro de matricule (XXXX-XX-XXXX) :

5. Renseignements relatifs à la demande				
Usage principal actuel :	☐ Résidentiel	☐ Commercial	☐ Industrie	
	☐ Institutionnel	☐ Agricole	☐ Mixte	
Usage principal projeté :	☐ Résidentiel	☐ Commercial	☐ Industriel	
	☐ Institutionnel	☐ Agricole	☐ Mixte	
Date prévue de début des travaux (aaaa-mm-jj) :				
Date prévue de fin des travaux (aaaa-mm-jj) :				
Coût prévu des travaux (avant les taxes et excluant le coût du terrain) :				
Description détaillée des travaux (incluant la méthode de démolition) :				

6. Renseignements complémentaires
Description détaillée du bâtiment à être démoli :
Autres, précisez :

7. Documents et renseignements joints à la demande
☐ Un plan à l'échelle localisant les travaux visés sur le terrain ou dans le bâtiment.
☐ Une copie de titre établissant que le requérant est propriétaire de l'immeuble visé ou un document établissant qu'il détient une option d'achat sur cet immeuble.
☐ Un exposé des motifs qui justifient la démolition et tout document jugé pertinent par le requérant pour démontrer l'état des lieux, tels que des rapports techniques et économiques, des avis professionnels ou des images, présentant l'état du bâtiment ou de la construction, de ses systèmes, de sa structure et de ses matériaux.
☐ Des photographies récentes de l'intérieur et de l'extérieur de l'immeuble, de même que des constructions et ouvrages situés sur le terrain.
☐ Description des mesures qui seront prises afin de limiter l'accès au chantier pendant la durée des travaux.
☐ Une confirmation que le lieu où seront disposés les résidus de démolition est prêt à les accueillir et une facture le confirmant une fois les travaux réalisés.

En plus des renseignements et documents précédents, lorsque la demande de démolition est assujettie au *Règlement relatif à la démolition d'immeuble* en vigueur, elle doit être accompagnée des documents supplémentaires suivants :

- ☐ Une description des caractéristiques architecturales de l'immeuble, sa période de construction et les principales modifications à l'apparence extérieure depuis sa construction.
- ☐ Des photographies des immeubles voisins permettant de comprendre le contexte d'insertion.
- ☐ Un plan à l'échelle illustrant tout arbre mature et indiquant lesquels feront l'objet d'une protection.
- ☐ Les motifs qui justifient la démolition en fonction des critères d'évaluation énoncés au *Règlement relatif à la démolition d'immeuble* en vigueur.
- ☐ Un rapport exposant l'état du bâtiment et ses principales composantes, sa qualité architecturale et les détériorations observées, réalisé par un professionnel compétent en la matière.
- ☐ Un rapport décrivant les travaux requis pour restaurer le bâtiment (remise en état) visant sa conservation et une estimation détaillée de leurs coûts, réalisés par un professionnel compétent en la matière.
- ☐ Pour un immeuble patrimonial construit avant 1940 ou un bâtiment possédant une valeur patrimoniale potentielle, une étude patrimoniale.

Une étude patrimoniale doit comprendre les renseignements requis à l'article 39 du *Règlement sur les permis et certificats* en vigueur.

- ☐ Lorsque l'immeuble comprend un ou plusieurs logements, les conditions de relocalisation des locataires ou la compensation prévue pour chaque locataire.
- ☐ La preuve que le propriétaire a fait parvenir par courrier recommandé ou certifié, une copie de la demande de démolition à tous les locataires du bâtiment visé par la demande de démolition.
- ☐ Une copie du document intitulé « Avis aux locataires - Demande de démolition », signé par tous les locataires de l'immeuble, le cas échéant.
- ☐ Un programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé.

Le programme de réutilisation du sol dégagé doit comprendre les renseignements requis à l'article 40 du *Règlement sur les permis et certificats* en vigueur.

* Vous devez soumettre les plans et documents requis en format PDF, ainsi qu'en copie papier.

8. Conditions de délivrance

Certaines conditions additionnelles à l'émission du certificat d'autorisation

- Selon la nature des travaux réalisés et leur localisation, le projet peut être assujéti au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)* en vigueur. Une demande de PIIA doit alors être déposée au fonctionnaire désigné et doit être conforme aux objectifs et aux critères prévus dans ce même règlement. Une demande de PIIA requiert l'approbation du Conseil municipal. Le permis de construction ne peut alors être délivré qu'après l'approbation de la demande de PIIA par le Conseil municipal.
- Selon l'immeuble visé, les travaux de démolition peuvent être assujettis au *Règlement relatif à la démolition d'immeuble* en vigueur. Une demande de démolition assujettie au *Règlement relatif à la démolition d'immeuble* en vigueur est soumise à une procédure particulière et doit respecter l'ensemble des dispositions qui y sont édictées.

9. Signature

Le requérant d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation, s'il n'est pas propriétaire de l'immeuble visé par ce permis ou certificat, est responsable d'obtenir toute autorisation nécessaire auprès du propriétaire de l'immeuble ou de tout titulaire d'un droit réel dans celui-ci, préalablement à l'exécution des travaux projetés.

Le requérant soussigné certifie que les données contenues dans la présente demande et dans les documents qui y sont joints sont vraies, exactes et complètes.

La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de la qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions des règlements d'urbanisme doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

Signature du requérant :

Date (aaaa-mm-jj) :

Veuillez nous faire parvenir votre demande de permis au bureau municipal au 65, rue Lessard ou par courriel à urbanisme@matha.ca. Au besoin, contactez-nous au 450-886-3867.